

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 16 DÉCEMBRE 2025 À 19 H
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS**

Sont présents : Monsieur Jacques Poulin, maire

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :
Manon Huard conseillère, district n° 2
Louis Cloutier, conseiller, district n° 3
Myriam Deroy, conseillère, district n° 4
Emmanuelle Roy, conseillère, district n° 5
Robert Genest, conseiller, district n° 6

Sont également présents : Monsieur Jacques Arsenault, directeur général et greffier
Madame Linda Déchène, secrétaire de direction et greffière adjointe

Est absent : Monsieur François Bégin, conseiller, district n° 1

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

- 1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. AFFAIRES COURANTES**
 - 3.1 Budget 2026
 - 3.1.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2026
 - 3.1.2 Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général et greffier fait un rapport verbal à l'effet que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est tenue selon la loi.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy
APPUYÉ par la conseillère Manon Huard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

200-12-2025

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 Budget 2026

201-12-2025

3.1.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2026

Monsieur le maire procède à une présentation synthèse des prévisions budgétaires pour l'année 2026;

Les documents seront disponibles sur le site Internet de la Ville à compter du 18 décembre 2025;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy

APPUYÉ par le conseiller Robert Genest

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter les prévisions budgétaires 2026 totalisant une somme de 9 551 939 \$, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

202-12-2025

3.1.2 Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Monsieur le maire fait une présentation synthèse du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028;

Les documents seront disponibles sur le site Internet de la Ville à compter du 18 décembre 2025;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Myriam Deroy

APPUYÉ par le conseiller Louis Cloutier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 au montant total de 25 953 035 \$ représentant un montant de 1 320 816 \$ pour l'année 2026. Le plan triennal est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 43, les membres du conseil répondent aux questions de l'assemblée.

Aucune question n'est soulevée.

Fin de la seconde période de questions à 19 h 43.

203-12-2025

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de fermer cette session.

Le président lève l'assemblée à 19 h 43.

Jacques Poulin, maire

Jacques Arsenault, greffier
CRHA